



vous guider

La taille de la vigne : une activité à risque ?

■ Accidents graves ou mortels comment les éviter ?



sudchampagne.msa.fr



L'essentiel & plus encore



« N'attendez pas l'arrêt de travail pour agir, les travaux de taille de la vigne peuvent occasionner des blessures et des affections invalidantes, principalement des coupures et des troubles musculo-squelettiques. »

Le retour sur l'accidentologie de la dernière saison de taille pour le département de l'Aube, permet de recenser 10 coupures allant de la plaie jusqu'à l'amputation d'un doigt, et une quinzaine

de déclarations de maladie professionnelle touchant principalement le poignet, l'épaule et le bas du dos. Ce nombre de maladies professionnelles déclarées sous-évalue la réalité des douleurs exprimées

par les tailleurs auprès des professionnels de santé.

Cette fiche revient sur la prévention des accidents du travail par coupure et des douleurs péri-articulaires.

LE RISQUE DE COUPURE LIÉ À L'UTILISATION DU SÉCATEUR ÉLECTRIQUE

Le risque de coupure augmente en fonction de la méthode de taille et des pratiques : taille avec désarmement simultané, réduction de la longueur des sarments pour les laisser au sol en les coupant tout en les tenant dans la main opposée au sécateur, entretien du sécateur sous tension.

L'état de la vigne (bois de qualité ou non, vigne ayant subi du gel ou de la grêle, qualité du palissage, présence de raisin non vendangé), les conditions météorologiques (froid, pluie), la vigilance du tailleur

sont également importants.

* Les mesures de prévention

- Se former à la taille avec un sécateur manuel, être formé à l'utilisation du sécateur électrique.
- Nettoyer et affiler son sécateur électrique en le mettant hors tension.
- Prétailler la vigne pour désarmer plus facilement.
- Tenir le sécateur le plus éloigné de la main opposée.

► Maintenir la gâchette du sécateur électrique en position lame fermée si vous désarmentez en taillant.

► Porter des habits ne gênant pas la visibilité (manches ajustées, capuche avec serrage) et des gants de couleur vive.

► Porter des équipements de protection individuelle, gant avec des douilles en aluminium protégeant les deux dernières phalanges, utilisable pour les personnes qui ne démontent pas en taillant.

► Utiliser un dispositif « anti-coupure » tel que le DSES* d'Infaco Electrocoup qui permet d'arrêter le cisaillement du

sécateur si le gant conducteur relié à la batterie entre en contact avec une partie métallique (lame ou contre-lame). La fiabilité de ce système évolue. D'autres

fabriquants recherchent également des solutions techniques.

*DSES : Dispositif Supplémentaire Electronique de Sécurité.

Enfin, toujours partir tailler avec une trousse de secours comprenant un kit «doigt amputé», les numéros d'urgence et un téléphone portable.

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) OU TROUBLES PÉRI-ARTICULAIRES

93 % des maladies professionnelles déclarées en viticulture sont des TMS.

Leur nombre n'a pas diminué depuis la démocratisation de l'utilisation des sécateurs assistés, certaines pathologies augmentent notamment au niveau des épaules.

Leurs origines proviennent de l'exposition des salariés et exploitants à des gestes répétitifs, des contraintes physiques et posturales importantes et prolongées



durant toute la saison de taille et ce, associée à une météo parfois peu clémente (froid, humidité). Les TMS touchent les tissus (tendons, muscles, nerfs...) autour des articulations poignets, coudes, épaules et des vertèbres.

La douleur est LE signal d'alerte de notre organisme d'un dysfonctionnement, qui doit nous inciter à réagir pour éviter son installation dans la durée et éviter des lésions graves.

AGIR POUR RÉDUIRE LES TMS, DES MESURES DE PRÉVENTION À PRENDRE SUR 3 VOILETS

*Technique

- ▶ Choix et alternance des outils (manuels et électriques), et les entretenir (affilage plusieurs fois par jour, graissage, révision annuelle).
- ▶ Utilisation d'équipements d'aide à la posture: pantalon à genouillères, ergo siège, mono pied, siège vigne...
- ▶ Prétaillage mécanique pour faciliter le tirage des bois.
- ▶ Choix de la ficelle de liage et limiter le nombre de lien pour pouvoir retirer les sarments plus facilement.
- ▶ Limiter la taille des andains de sarments.
- ▶ Ébourgeonnage pour limiter le nombre de coups de sécateur à la taille.
- ▶ Conduite de la vigne en lien avec la taille (vigueur de la vigne, travail du sol, densité de plantation...).

*Organisationnel

- ▶ Commencer progressivement la saison de taille.
- ▶ Alternier les tâches et les postures de



travail pour solliciter des groupes musculaires différents.

- ▶ Prévoir des temps de récupération (affilage du sécateur, s'hydrater...).
- ▶ Disposer d'une marge de manœuvre sur la saison (1^{er} novembre - 10 avril) pour adapter sa situation de travail aux aléas.

*Humain

- ▶ Personnel formé pour être polyvalent de la taille au liage.

- ▶ Sensibilisation des tailleurs aux risques.
- ▶ Être préparé physiquement avant la taille (étirement, échauffement, renforcement musculaire), maintenir les courbures naturelles de la colonne lors de la taille.
- ▶ Tenue de travail permettant de garder au chaud les articulations.
- ▶ Hygiène de vie de «sportif» : hydratation, alimentation, sommeil.
- ▶ Ambiance de travail (s'entraider, reconnaissance du travail).

► Evaluation des risques :

Nous vous rappelons que ces risques doivent figurer dans le document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels.

► Des conseillers en prévention peuvent vous aider :

Les conseillers en prévention de la MSA vous alertent sur les risques importants liés aux travaux de la vigne.

Pour aller plus loin :

<https://gironde.msa.fr/lfy/agir-reduire-tms-viticulture>

N'hésitez pas à contacter votre MSA



Santé Sécurité au Travail
MSA Sud Champagne
Aube Haute-Marne
Tél. 03 25 43 54 52 Tél. 03 25 30 26 38
sudchampagne.msa.fr



L'essentiel & plus encore